

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 25 FEVRIER 2015

Président : Dominique GILLE, Maire

Présents : Dominique BOUTEILLEY BRENOT, Valérie GIRARD ,Valérie HUMBLLOT, Isabelle LENEUF, Françoise LORNET, Jacqueline PICHOT, Marie-Paule TARTERET, Christophe FEBVRET, Michel FEUILLEBOIS, Arnaud MONIN, Damien OUDET, Gilles ROMANET, Emmanuel SEGAUX ;

Procurations : Jean Pierre GILLE à Dominique BOUTEILLEY BRENOT.

Secrétaire de séance : Arnaud MONIN

M le Maire Dominique GILLE ouvre la séance à 18h30.

Monsieur le Maire demande au conseil municipal l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour une délibération relative à la constitution d'une commission travaux salle des fêtes.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité.

1) Compte rendu du 19 décembre 2014.

Monsieur le maire présente le compte rendu du 19 décembre 2014.

Aucune remarque n'est apportée par le conseil.

2) SICECO : achat groupé gaz et électricité.

La commune avait adhéré à un groupement pour la fourniture de gaz, avec pour conséquence, une baisse significative du prix. Ce contrat se termine et un nouveau contrat d'achat groupé doit être constitué. De même pour la fourniture d'électricité, il nous est proposé d'adhérer à ce même groupement.

Le conseil accepte à l'unanimité.

3) Forêt certification.

La Municipalité précédente avait signé pour 5 ans une adhésion de certification pour notre forêt. M le Maire propose de renouveler cette certification pour 5 ans, l'adhésion est publique avec une contribution de 0.65€/ ha soit 60 Euros + 20 euros de frais d'adhésion.

Il s'agit de respecter un cahier des charges pour l'exploitant et les affouagistes, visites en forêt etc...

Le conseil accepte à l'unanimité.

4) Vote des subventions.

CELAVI (animation auprès des résidents de l'hôpital)	250 €
Centre LECLERC	100 €
Paroisse d'Auxonne (secteur pour l'église de Tillenay)	250 €
Restaurant du Cœur	150 €
CFA La Noue Bourgogne (pour 4 élèves apprentis)	160 €
CFA du Bâtiment (pour 3 élèves apprentis)	195 €
CCAS	1000 €
Souvenir Français	50 €

Le conseil accepte à l'unanimité.

5) Commission travaux salle des fêtes

Constituer une commission travaux salle des fêtes pour travailler à l'élaboration du cahier des charges, des décisions à prendre, la programmation des travaux, les demandes de subventions et pour les visites du chantier.

Le Maire est de fait membre de cette commission

Gilles ROMANET – Christophe FEBVRET – Isabelle LENEUF – Valérie HUMBLLOT – Emmanuel SEGaux – Damien OUDET.

Le conseil accepte à l'unanimité

6) Questions diverses.

➤ Recours CIVIS (service juridique de l'assurance SMAB) : il n'y a pas d'entente entre notre assurance et l'assurance de la tierce personne responsable des dommages occasionnés à la dalle de béton désactivé. Une procédure judiciaire est en cours.

➤ Recours gracieux concernant l'emplacement n°1. L'avocat de la commune (spécialisé en P.L.U) nous informe qu'il faut s'en tenir à notre P.L.U et donc opposer un refus à la partie adverse. D'autre part, il nous est demandé de préciser les aménagements envisagés pour cet emplacement : si l'élargissement et le retournement s'imposent, il pourrait servir d'accès au S.D.I.S, comme issue de secours après travaux de la salle des fêtes.

➤ Chauffage défaillant – Salle de motricité. Depuis l'hiver 2013, il est constaté un problème de température insuffisante dans cette salle. Après plusieurs courriers adressés au bureau d'études en charge des travaux, restés sans réponse, Monsieur le Maire propose de faire une déclaration auprès de l'assurance "Dommage Ouvrage" souscrite par la municipalité précédente lors des travaux, afin de trouver une solution à cette construction neuve. Arnaud MONIN revient sur le fait qu'il manque un anti pince-doigts à la porte d'entrée.

➤ Remerciements : de la famille du défunt Marc CARADOT, de Mr NALIATO pour le colis des aînés, de la famille ANDRE pour l'installation d'un banc et d'une main courante dans la cour de la gare (mise en place par Réseau Ferré de France suite à la demande de notre Maire).

➤ Logement au 2^{ème} étage de la mairie : il sera disponible à la location au 1^{er} mai 2015. C'est un T3 de 63m² pour un loyer de 494€ charges comprises.

➤ PACT Côte D'Or repart pour 3 ans mais avec des changements : participation financière pour monter le dossier, permanence unique à Auxonne le 3^{ème} mercredi de chaque mois.

➤ Verger conservatoire : la plantation se fera le samedi 28 février 2015.

➤ Le conservatoire des espèces naturelles organisent le vendredi 27 mars 2015 à 20 h à la salle des fêtes, un repérage de grenouilles, de tritons etc. Se munir de bottes et de lampes de poche.

➤ 3 journées linguistiques Anglais à destination des élèves de CM 2 de Tillenay et Villers les Pots se dérouleront les 13, 14 et 16 avril 2015 à la salle des fêtes et de motricité.

➤ Le repas des aînés est le 28 mars 2015.

➤ Réparation du tracteur : la commune de Champdôtre nous propose de mutualiser l'achat d'un tracteur neuf. Discussion en cours car il ne sera pas facile de gérer la disponibilité, en effet les 2 communes risquent d'en avoir besoin en même temps.

➤ Une association de majorettes serait créée avec le siège social en mairie de Tillenay et souhaiterait s'entraîner à la salle des fêtes le mercredi après-midi à partir de septembre 2015.

➤ Conseil d'école : Françoise LORNET nous expose le compte rendu. Actuellement il y a 78 élèves, pour la rentrée de septembre 2015 une prévision de 82 élèves. Un exercice d'évacuation d'incendie a été réalisé. Le projet de voyage pour Paris a été abandonné, les élèves partiront en Auvergne étudier les volcans. Les enfants ont planté des bulbes dans des jardinières. Le corps enseignant remercie la municipalité pour la sécurisation des abords de l'école, le personnel communal, les parents d'élèves pour le marché de Noël, et l'association Bouge ton École. Les projets souhaités sont : un récupérateur d'eau, des jardinières avec terreaux, réparation de la porte des CP qui bloque au niveau des mécanismes, devis électrique, l'ordinateur des CM est en réparation, équiper la maternelle

d'un tableau TBI, résoudre le problème d'essuie mains. Avec l'argent de la coopérative, le corps enseignant prévoit : une activité JUDO à Noël, une activité FOOT avec un intervenant agréé, le spectacle de Noël, une correspondance avec l'école de Louhans, une correspondance et échange avec une école Belge, visite du musée d'histoire naturelle, assister à un spectacle interactif.

➤ Accès handicapés : Emmanuel SEGAUX nous informe que l'ADAP (Agenda D'Accessibilité Programmé) est à remplir avant le 27 septembre 2015. Il concerne les ERP (Établissements Recevant du Public) pour accès aux personnes ayant un handicap. Pour les bâtiments accessibles, il suffit de remplir une attestation et de la déposer en Préfecture.

➤ Vote du budget 2015 : il doit être voté avant le 15 avril 2015.

➤ Communauté de Communes : Valérie HUMBLOT a participé au Conseil Communautaire qui traitait principalement du débat d'orientation budgétaire. En préambule de ce conseil communautaire, un collectif de parents est venu exprimer son mécontentement au sujet du nouveau règlement d'inscription et de fonctionnement du service enfance jeunesse (inscriptions fermes et définitives, délai de carence de 3 jours en cas de maladie...) la volonté des élus de la Com.Com est de conserver le service dans sa forme actuelle. Pour cela et au vu des baisses constantes des aides au fonctionnement, des modifications significatives sur les modalités d'inscriptions devront être apportées. En ce qui concerne le débat d'orientation budgétaire la Com. Com doit faire face à des difficultés induites par la reprise de nouvelles compétences obligatoires et de nouvelles charges imposées. En 2015, un effort sans précédent sera demandé aux collectivités territoriales en raison de l'annonce d'une raréfaction des ressources financières. Des mesures seront à envisager afin de rétablir la situation financière du budget général. Les Maires sollicitent une réunion avec la commission finances et demandent une projection de budget sur les prochaines années avant toute décision de majoration des impôts et taxes.

La séance est levée à 20h30